

Séance du 22 Décembre 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrière, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Adjointes ; Mme Favoreu-Dumas, MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Massoni à M. Massé ; M. Causse à Mme Bisauta.

ABSENTS : Mme Jeambrun, M. Arandia.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Square Bergeret - Travaux d'embellissement sur le mur de la copropriété 15 quai Amiral Bergeret - Convention.

M. HONTABAT présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'achèvement des travaux d'aménagement du square Bergeret, la Ville de Bayonne souhaite procéder à la requalification des murs pignons dont celui du 15 quai Bergeret.

Les travaux nécessaires portent sur la réalisation d'une peinture de propreté et la pose de treillages décoratifs.

Une convention est établie en ce sens avec l'Agence Foncia Bolling, Syndic de Copropriété ; elle fixe les modalités d'exécution de ces travaux.

Je vous demande d'autoriser M. le Député-Maire à la signer.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.